Mentionnez tous les titulaires du contrat À ……………………, le . . /. . / . . . .

(voir « titulaires » sur contrat ou factures)

Claude et Dominique DUPONT

1, rue des acacias **Monsieur le représentant légal**

31000 TOULOUSE SOCIÉTÉ ANONYME ENEDIS

34 place des Corolles

92400 COURBEVOIE

**Objet :** **Refus du compteur connecté dit « Linky » et de l’ajout de nouveaux CPL**

LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AVIS DE RÉCEPTION – Mise en demeure

Monsieur le représentant légal,

La société ENEDIS entend imposer un compteur connecté « Linky », ainsi que l’ajout de nouveaux courants porteurs en ligne (nouveaux CPL) à l’ensemble de ses cocontractants malgré une situation de monopole évidente.

Toutefois, dans le cas présent, **aucun consentement n’a été recueilli**.

Au besoin, **il vous est ici notifié le refus le plus ferme**, y compris dans l’hypothèse où vous intenteriez de passer outre la liberté de choix du consommateur, notamment :

* par la mise en œuvre de pratiques commerciales déloyales (art. L.121-1 et suivants du Code de la consommation) ;
* par le recours à d’éventuelles clauses abusives (art. L.212-1 et suivants du Code de la consommation) ;
* par une exécution forcée sans aucun fondement juridique.

Il vous est additionnellement opposé, entre autres, les droits constitutionnels suivants :

* le droit à la vie privée (art. 2 de la Déclaration des droits de l’Homme et du citoyen) ;
* le droit à la santé (décision du Conseil constitutionnel n°90-283 DC, 8 janv. 1991)

Selon votre situation personnelle, indiquez éventuellement :

**En outre, étant particulièrement sensible aux champs électromagnétiques (certificat médical en pièce-jointe), j’ajoute que votre projet me cause un dommage physique et moral spécifique.**

**Par conséquent, il vous est demandé, sous quinzaine, la conservation et au besoin la remise en état d’une électricité sans nouveaux CPL ni mise en service d’un compteur connecté « Linky » ainsi qu’une proposition d’indemnisation des préjudices déjà subis.**

Vous devez considérer la présente comme la **mise en demeure la plus ferme**, avec toutes les conséquences que la loi et la jurisprudence attachent à ce type d’acte. La présente lettre réserve également toute voie de droit dont la saisine d’une juridiction en mesure de sanctionner de telles pratiques commerciales.

Veuillez agréer l’expression de mes/nos salutations distinguées,

…………………………………………………………………

Signature de tous les titulaires du contrat de fourniture d’électricité